

# Rentrée 2013 La Ville de Grenoble accompagne la nouvelle organisation des temps de l'enfant

Dès la prochaine rentrée, le 3 septembre 2013, les écoles maternelles et élémentaires publiques de Grenoble adoptent la semaine de 4 jours et demi, avec classe le mercredi matin.

L'objectif est de favoriser les apprentissages grâce à une semaine de classe mieux équilibrée. Cette nouvelle organisation doit également faciliter l'accès des enfants aux activités sportives, culturelles, citoyennes, environnementales... en particulier pour ceux qui en sont le plus éloignés. La refondation de l'école souhaitée par le Gouvernement est l'occasion pour Grenoble d'approfondir sa politique éducative.



# Un projet construit collectivement

La nouvelle organisation des temps de l'enfant est issue d'une large concertation entre partenaires éducatifs (Éducation nationale, représentants de parents d'élèves, associations socioculturelles, personnel municipal...) qui s'est déroulée en deux phases :

**Janvier-Mars 2013 :** La Ville de Grenoble a réuni les membres de la communauté éducative pour étudier ensemble les différentes organisations envisageables. Ce dialogue a permis notamment de mesurer les difficultés liées à un allongement trop important de la pause méridienne et de privilégier une sortie de classe plus tôt dans l'après-midi.

**Avril-Juillet 2013 :** La Ville et les partenaires de la communauté éducative se sont réunis pour construire l'offre proposée après la classe, à partir de 16 h au niveau de chaque école ou bassin d'écoles, dans le cadre des « Ateliers du projet périscolaire ». La Ville souhaite s'appuyer sur le vivier associatif du territoire et les acteurs de l'éducation populaire. Cela va permettre une articulation approfondie entre le projet d'école, le projet périscolaire et les projets des partenaires. Des réunions d'informations sont organisées dans chaque secteur en juin et juillet. Le projet périscolaire en cours d'élaboration a été présenté lors du dernier conseil d'école de l'année.

Afin d'évaluer les effets de la réforme, un « comité de suivi interpartenarial » sera mis en place à la rentrée. Il constituera également l'instance chargée de réfléchir à la rédaction du futur Projet éducatif de territoire (PEDT) qui viendra compléter le Projet éducatif grenoblois. Ce dispositif

permettra d'améliorer encore l'organisation des temps de l'enfant pour les prochaines années scolaires.



## La nouvelle organisation

Afin de tenir compte des spécificités de chaque école, plusieurs scénarios sont mis en place à la prochaine rentrée.

L'amplitude de prise en charge possible des enfants est la même qu'aujourd'hui, de 7 h 50 à 17 h 30 :

La garderie du matin est organisée de 7 h 50 jusqu'au début de la classe.

Le temps de pause méridienne est allongé d'un quart d'heure dans certaines écoles pour permettre aux enfants de manger tranquillement quand il y a deux services. L'amélioration de la qualité de ce temps est poursuivie.

Le mercredi, une garderie méridienne facultative et gratuite est mise en place entre la fin de la classe et 12 h 30 afin de permettre aux parents ou aux associations socioculturelles de prendre en charge les enfants.

Les parents peuvent venir chercher leurs enfants à 16 h, fin du temps scolaire obligatoire. Pour ceux qui le souhaitent, un choix d'activités est proposé chaque soir après la classe, dans toutes les écoles.

**Écoles** Alphonse-Daudet - Anthoard - Berriat - Elisée-Chatin - Houille Blanche - Jean-Jaurès - Léon-Jouhaux - Lucie-Aubrac - Marceau - Marie-Reynoard - Menon - Nicolas-Chorier - Paul-Bert - Porte Saint-Laurent - Sidi-Brahim

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
7 h 50	GARDERIE	GARDERIE	GARDERIE	GARDERIE	GARDERIE
8 h 30	ÉCOLE	ÉCOLE	ÉCOLE	ÉCOLE	ÉCOLE
11 h 30	PAUSE MÉRIDIENNE	PAUSE MÉRIDIENNE	GARDERIE jusqu'à 12 h 30	PAUSE MÉRIDIENNE	PAUSE MÉRIDIENNE
13 h 45	ÉCOLE	ÉCOLE		ÉCOLE	ÉCOLE
16 h	OFFRE PÉRISCOLAIRE jusqu'à 17 h 30	OFFRE PÉRISCOLAIRE jusqu'à 17 h 30		OFFRE PÉRISCOLAIRE jusqu'à 17 h 30	OFFRE PÉRISCOLAIRE jusqu'à 17 h 30

**Écoles** Ampère - Anatole-France - Bajatière - Beauvert - Bizanet - Buffon - Claude-Bernard - Christophe-Turc - Clémenceau - Cornélie-Gémond - Diderot - Ferdinand-Buisson - Grand Châtelet - Jardin de Ville - Jean-Macé - Jean-Racine - Joseph-Vallier - Jules-Ferry - Jules-Verne - La Rampe - La Savane - Les Genêts - Les Frênes - Les Trembles - Millet - Le Verderet - Libération - Malherbe - Paul-Painlevé

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
7 h 50	GARDERIE	GARDERIE	GARDERIE	GARDERIE	GARDERIE
8 h 45	ÉCOLE	ÉCOLE	ÉCOLE	ÉCOLE	ÉCOLE
11 h 45	PAUSE MÉRIDIENNE	PAUSE MÉRIDIENNE	GARDERIE jusqu'à 12 h 30	PAUSE MÉRIDIENNE	PAUSE MÉRIDIENNE
13 h 45	ÉCOLE	ÉCOLE		ÉCOLE	ÉCOLE
16 h	OFFRE PÉRISCOLAIRE jusqu'à 17 h 30	OFFRE PÉRISCOLAIRE jusqu'à 17 h 30		OFFRE PÉRISCOLAIRE jusqu'à 17 h 30	OFFRE PÉRISCOLAIRE jusqu'à 17 h 30

**Écoles** La Fontaine - Le Lac - Les Buttes

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
7 h 50	GARDERIE	GARDERIE	GARDERIE	GARDERIE	GARDERIE
9 h	ÉCOLE	ÉCOLE	ÉCOLE	ÉCOLE	ÉCOLE
12 h	PAUSE MÉRIDIENNE	PAUSE MÉRIDIENNE	GARDERIE jusqu'à 12 h 30	PAUSE MÉRIDIENNE	PAUSE MÉRIDIENNE
13 h 45	ÉCOLE	ÉCOLE		ÉCOLE	ÉCOLE
16 h	OFFRE PÉRISCOLAIRE jusqu'à 17 h 30	OFFRE PÉRISCOLAIRE jusqu'à 17 h 30		OFFRE PÉRISCOLAIRE jusqu'à 17 h 30	OFFRE PÉRISCOLAIRE jusqu'à 17 h 30

# 16 h, après l'école

Les parents peuvent venir chercher leurs enfants à 16 h, fin du temps scolaire obligatoire. Pour ceux qui le souhaitent, un choix d'activités est proposé chaque soir après la classe, dans toutes les écoles. En fonction des jours de la semaine, les enfants pourront suivre :

## ► des activités récréatives

- jeux intérieurs et extérieurs, espaces de calme.
- **encadrement** : enseignants volontaires, personnel municipal.
- **16 h à 17 h 30** (les parents peuvent venir chercher leurs enfants à 17 h).
- **gratuit**.

## ► dans les écoles élémentaires, des activités d'accompagnement scolaire

- aide à l'apprentissage des leçons.
- **encadrement** : enseignants volontaires, intervenants qualifiés.
- **16 h à 17 h**.
- **gratuit**.

## ► des ateliers éducatifs

- projets éducatifs locaux : découverte et initiation aux pratiques culturelles, sportives... proposés par des associations, des services municipaux ou d'autres partenaires.
- **encadrement** : intervenants spécialisés.
- **entre 16 h et 17 h 30** (selon les ateliers).
- **tarification au quotient familial**.

Des ateliers spécialisés destinés à lutter contre les inégalités éducatives seront également mis en place en direction des enfants les plus en difficulté.

Les inscriptions se feront à la rentrée au sein des établissements.

# Les moyens mis en œuvre par la Ville

Dans le cadre de cette nouvelle organisation, la Ville de Grenoble s'engage à poursuivre l'amélioration de la prise en charge des enfants sur les temps périscolaires.

Des animateurs référents, chargés de la coordination des équipes d'animateurs, seront nommés dans chaque école élémentaire dès la prochaine rentrée.

Progressivement, à l'horizon de trois ans, les écoles maternelles disposeront d'autant d'ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles) que de classes.

La formation des personnels intervenant sur le temps périscolaire sera également renforcée à la prochaine rentrée.

En complémentarité avec le temps scolaire, l'objectif du périscolaire est de contribuer à la réussite éducative de tous les enfants grenoblois en leur proposant de s'inscrire dans un choix d'activités articulant des temps calmes et de jeux, des activités d'accompagnement scolaire et des ateliers de découverte et d'initiation (culturelles, sportives, citoyennes ou environnementales).

## Renseignements :

- Grenoble.fr, rubrique *Éducation et jeunesse* / *Les rythmes scolaires - Rentrée 2013*
- Direction de l'Éducation et de la Jeunesse, [education.jeunesse@grenoble.fr](mailto:education.jeunesse@grenoble.fr)